



Quel statut pour une création de société

Par **Rascoual**, le **03/08/2009** à **14:50**

Bonjour,

Avec un ami, nous souhaiterions acheter des biens immobilier à restaurer pour les revendre ensuite. Quel statut de société serait le plus intéressant ?

Merci d'avance et bonne journée à tous

Par **fabienne034**, le **04/08/2009** à **09:32**

Pour de l'achat revente en général c'est la SARL ou la SAS actuellement à la mode

SI VOUS GARDEZ UN PEU par exemple parce que vous n'arrivez pas à vendre c'est la SCI

Un avocat ou un conseil financier ne pourra vous conseiller que s'il connaît parfaitement votre situation